



## Gestion des dossiers d'admission, de renouvellement, de dérogation et de soutenance

### Pour les demandes de renouvellements et de dérogation

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 13 février 2026 à 12h.

### Pour les demandes de nouvelle admission

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 janvier 2026 à 12h.

*NB : Pour une meilleure gestion des inscriptions, les demandes sont reçues au niveau des formations doctorales qui sont chargées de les transmettre par bordereau à l'école doctorale.*

### Gestion des soutenances de thèse :

En vue d'un meilleur traitement des dossiers, les **soutenances** se dérouleront **du mois d'octobre au mois de juillet**.

- Date limite de réception des dossiers : 03 juillet 2026

Tout dossier reçu après cette date sera **traité et programmé pour la session suivante**, à partir d'octobre.

#### NB

- Les dossiers de demande de soutenance de thèse doivent être déposés :
- **4 semaines avant la date de soutenance pour les jurys ne comprenant que des membres locaux.**
  - **7 semaines avant la date de soutenance pour les jurys comprenant des membres venant de l'étranger afin de permettre la prise en charge à temps du billet d'avion et de l'hébergement du membre.**
- Les trois quarts des membres du jury doivent être des professeurs titulaires, maîtres de conférences, directeurs de recherche ou maîtres de recherche.

Le Directeur de L'EDMI

Pr. Papa NGOM

